



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/10/2024 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 17 octobre à 20h30 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.10.24	DECISION MODIFICATIVE – N°1/2024	9 voix pour, 0 voix contre, 1 abstentions
02.10.24	ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS- CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS.	Approuvé à l'unanimité
03.10.24	EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE COISE A COMPTER DU 01/10/2024	Approuvé à l'unanimité
04.10.24	SUBVENTION EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE COISE : REPAS DES ANCIENS	Approuvé à l'unanimité
05.10.24	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DUE PAR ENEDIS, POUR L'ANNEE 2024	Approuvé à l'unanimité
06.10.24	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DUE A LA COMMUNE PAR ORANGE POUR L'ANNEE 2023	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :